

PV CFSS n°2023-01

26 novembre 2023

Rédaction : Soazik Klein

soazik.klein@ffbs.fr

1. DECISIONS

Lors de la réunion du 22 novembre, la CFSS à l'unanimité des présents a pris les décisions suivantes :

- Gestion statistique de la D1 baseball
- Création d'un rôle « Directeur de championnat »
- Déroulé du championnat D1 Baseball
- Formation à l'outil myWBSC.

1. GESTION STATISTIQUE DE LA D1 BASEBALL

1. OUTIL

La saison 2024 du championnat de D1 baseball sera gérée par l'outil myWBSC. Cet outil doit donc être acheté par la FFBS sur le budget de la CFSS.

2. PRE-REQUIS

Cet outil nécessite la saisie de différents éléments en amont du championnat :

- Création du championnat
- Saisie du calendrier
- Création des équipes et des joueurs
- Création des arbitres
- Création des scoreurs
- Assignation des arbitres sur les rencontres
- Assignation des scoreurs sur les rencontres.

La CFSS s'engage à créer et assigner les scoreurs à l'exclusion de toute autre saisie.

2. DIRECTEUR DE CHAMPIONNAT

La CFSS décide de créer un rôle « Directeur de championnat » spécifiquement pour les championnats gérés par myWBSC. Celui-ci doit :

- saisir dans myWBSC les rencontres qui n'auront pu l'être en direct
- vérifier la saisie « en direct » à partir des feuilles de scorage
- corriger les erreurs détectées lors de cette vérification.

Compte tenu de la nouveauté de l'outil et du petit nombre actuel d'opérateurs, la CFSS décide de nommer 2 directeurs de championnat pour la saison 2024.

Leur indemnité s'élève à 10 € par rencontre saisie ou vérifiée.

3. DEROULE DU CHAMPIONNAT

Tous les matchs de D1 Baseball seront officiés par 2 scoreurs : l'un dit « scoreur papier » de niveau SF3 ou SF4 et l'autre dit « opérateur » maîtrisant la saisie d'un match en direct sur tablette.

Le dossier d'engagement d'un club en D1 baseball devra comporter le dossier d'engagement d'un scoreur de niveau SF3 ou SF4 et celui d'un opérateur qui devra être validé par la CFSS. Ces 2 scoreurs n'ont pas l'obligation d'être licenciés dans le club au profit duquel ils s'engagent.

Au plus tard, le mardi précédant la rencontre, le club recevant doit transmettre à la CFSS les noms du scoreur papier et de l'opérateur qui officieront.

Les scoreurs (papier et opérateur) seront indemnisés au tarif prévu pour une journée de championnat selon leur grade.

La CFSS ou le directeur du championnat assignera le scoreur et l'opérateur dans myBWSC au plus tard le vendredi soir précédant la rencontre.

4. FORMATION A L'OUTIL MYWBSC

La CFSS va organiser des formations à cet outil durant l'intersaison et au plus au cours de la 1^{ère} rencontre du championnat D1 Baseball.

Tout scoreur de niveau SF2 ou SF1 agréé par la CFSS peut demander à suivre cette formation ; en cas de trop grand nombre de demandes, la priorité sera donnée aux scoreurs amenés à officier lors du championnat D1 Baseball et des compétitions qui seront gérées par cet outil en 2024.